



Le programme Petites Villes de Demain (PVD)

- Lancé en octobre 2020 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).
- Vise à améliorer la vie des habitants des petites communes et des territoires alentour.
- Renforce les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants pour bâtir et concrétiser leurs projets de revitalisation tout au long de leur mandat.

Mauzé-sur-le-Mignon : Petite ville de demain

- 18 communes en Deux-Sèvres, une seule pour Niort Agglo
- La commune de Mauzé-sur-le-Mignon a adhéré au programme PVD en août 2021
- Signature d'une Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire le 5 juin 2023

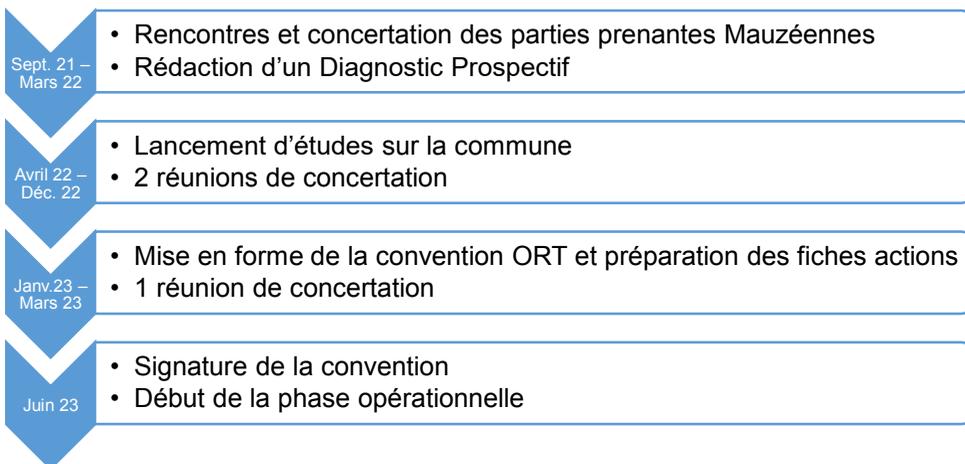


Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

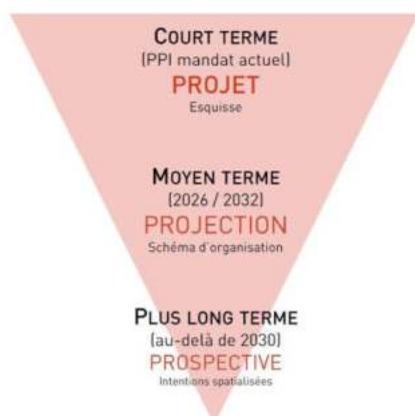
- Outil pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.
- La convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux pour favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien.
- L'ORT de Mauzé prend effet à sa signature pour une durée prévue de 5 ans



Avancement du programme PVD à Mauzé



2 études stratégiques lancées



Étude stratégie foncière et immobilière

- Etude lancée en décembre 2022 (financée à 100% par la Banque des Territoires)
- Objectif : Avoir un état des lieux des équipements de la commune, réfléchir aux possibles mutations dans le futur et déterminer les besoins d'équipements sportifs et culturels supplémentaires
- Résultat: 2 scénarios sur lesquels la commune va se positionner d'ici à la fin de l'année



Exemple de scénario

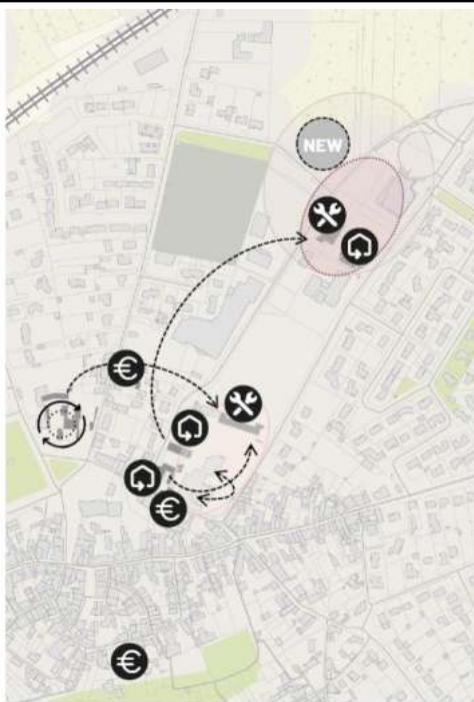


Schéma global de revitalisation

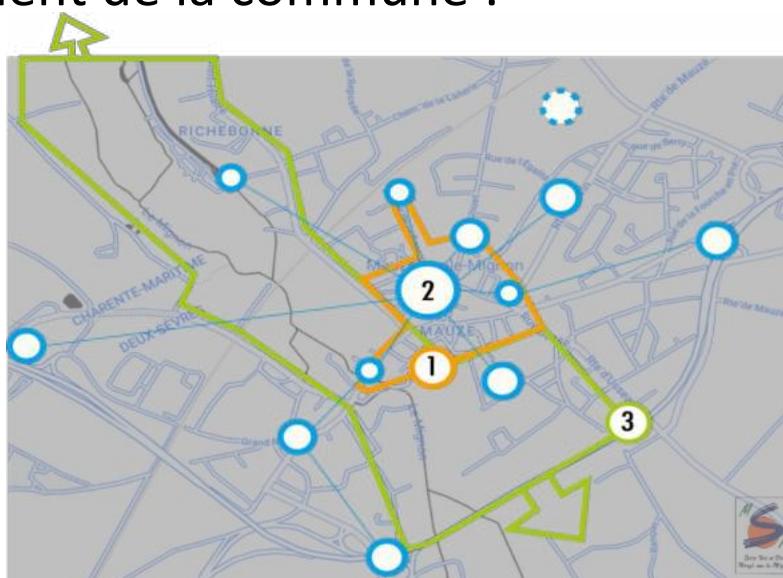


- Etude lancée en octobre 2022 (financée à 50% par la Banque des Territoires)
- **Objectif** : Avoir une vision stratégique pour la commune à travers la préparation de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire et des fiches actions
- 3 réunions publiques :
 - Novembre : état des lieux
 - Décembre : balade citoyenne et échange en salle
 - Février : travail sur les fiches actions
- **Résultat** : Une stratégie et des fiches actions



Définition d'axes stratégiques pour le développement de la commune :

1. FAIRE REVIVRE LE CENTRE-BOURG
2. RECONNECTER LES POLARITÉS
3. AFFIRMER L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE



Axe 1 : FAIRE REVIVRE LE CENTRE-BOURG

1.1 Affirmer Le rôle de polarité pour la gare

1.3 Repenser le marché

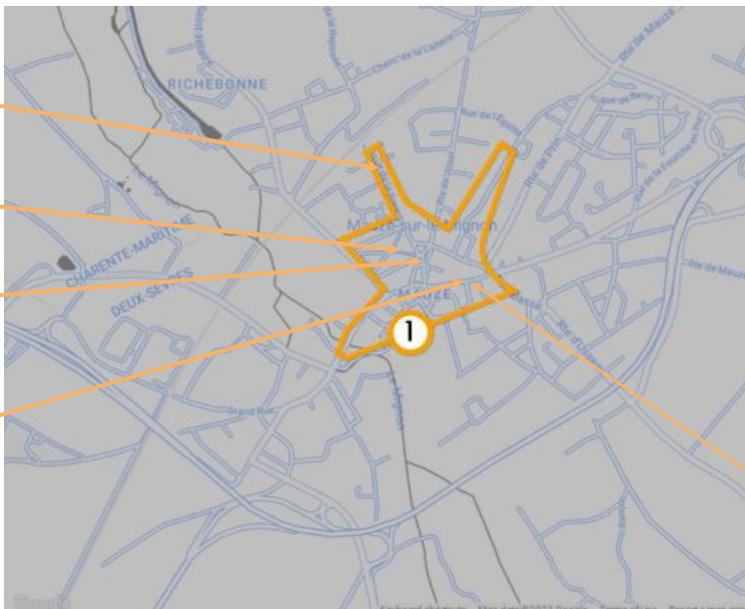
1.2 Aménager la place de l'Eglise

1.4 Aménagement 65 Grand Rue - projet participatif

1.5 Définir une stratégie immobilière répondant aux besoins de la population et aux contraintes budgétaires

1.6 Animer et suivre le Programme d'Intérêt Général en faveur du logement

1.7 Accompagner le déplacement de la centralité commerciale et assurer le maintien du tissu économique



1.1 Affirmer le rôle de polarité de la gare

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Améliorer son image
 - Installer une activité au sein de la gare
 - Requalifier la rue de la Gare
- Calendrier :
 - Activité dans la gare : 2024
 - Requalifier la rue : 2025





1.3 Repenser le marché

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Améliorer l'accessibilité et préserver sa visibilité
 - Améliorer le cadre de vie et la qualité esthétique du marché
 - Maintenir le nombre et la proximité des places de stationnement pour les clients (PMR et vélo notamment)
- Calendrier :
 - Actualiser la faisabilité technique d'un déplacement : printemps 2024
 - Aménager le haut du Champ de Foire : 2025



1.4 Aménagement 65 Grand Rue - projet participatif

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Améliorer la visibilité
 - Améliorer le cadre de vie
 - Donner un espace public animé
 - Augmenter la perméabilité et la fraîcheur en centre-bourg

- Calendrier :
 - Achat et rétrocession d'une partie de la parcelle : 2^{ème} trim. 2023
 - Démolir et récupérer les matériaux : 3^{ème} trim. 2024
 - Conception et aménagement : 4^{ème} trim. 2024



1.5 Définir une stratégie immobilière répondant aux besoins de la population et aux contraintes budgétaires

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Formaliser d'ici à la fin d'année 2023 un scénario à mettre en œuvre ces prochaines années de rénovation bâtementaires et énergétiques
 - Ventes immobilières et construction d'équipements

- Calendrier :
 - Réalisation des audits énergétiques : courant 2023
 - Formalisation d'un scénario au 31 décembre 2023



1.6 Animer et suivre le Programme d'Intérêt Général en faveur du logement

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Lutter contre l'habitat indigne
 - Lutter contre la précarité énergétique
 - Développer une offre locative abordable et de qualité

- Calendrier :
 - Le PIG est entré en vigueur le 1^{er} juin 2023 pour une durée de 5 ans.
 - Il est prévu l'organisation d'un salon d'information sur les financements en matière d'habitat : 6 avril 2024



1.7 Accompagner le déplacement de la centralité commerciale et assurer le maintien du tissu économique

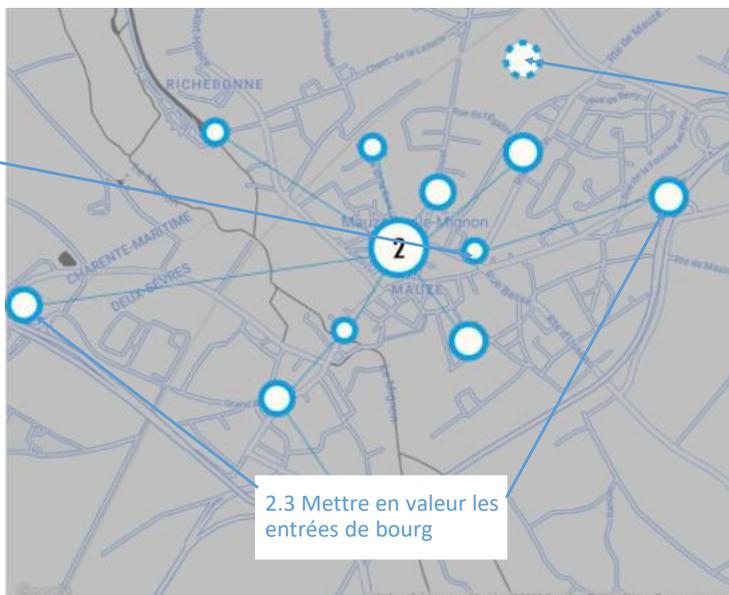
- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Maintenir et développer la diversité des commerces et services sur la commune
 - Permettre la création de cellules commerciales et l'installation de nouveaux commerces : En fonction des opportunités
 - Attirer un restaurateur : Objectif 2024
 - Accompagner le développement des activités de brocantes



Axe 2 : RECONNECTER LES POLARITÉS

2.4 Reconstruire l'école élémentaire et restructurer / réhabiliter les locaux d'accompagnement

2.1 Encourager les mobilités douces



2.2 Assurer une extension urbaine à haute valeur ajoutée

2.5 Réaliser une étude approfondie de mobilité sur la commune (sens des circulations, stationnements, mobilités douces)

2.3 Mettre en valeur les entrées de bourg



2.1 Encourager les mobilités douces



- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Mettre en valeur les chemins existants (signalétique et/ou aménagements)
 - Repérer les chemins potentiels et leurs extensions
 - Encourager la possibilité d'en créer de nouveaux
- Calendrier :
 - Définition des itinéraires avec les habitants : 2024
 - Signalétique et aménagements centre-bourg : 2024
 - Chemin de halage : 2025



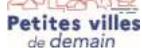
2.2 Assurer une extension urbaine à haute valeur ajoutée

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Veiller à une intégration équipement/habitat harmonieuse
 - Arriver à terme à la réalisation d'un véritable nouveau quartier

- Calendrier :
 - Réflexion autour d'une densité acceptable (exposition): Printemps 2024
 - Etude de faisabilité urbaine, architecturale et paysagère : Automne 2024



1. Accès principal (rue de l'égalité)
2. Accès secondaire
3. Accès piéton
4. Connexion jusqu'à la gare
5. Lotissement maisons individuelles
6. Lotissement maisons individuelles
7. Logement R+2
8. Equipement sportif
9. Espace végétalisé (haies)
10. Espace public





3.1 Espace naturel du Mignon : création et gouvernance

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Protéger, mettre en valeur et fédérer les espaces naturels et agricoles majeurs de la commune grâce à une gouvernance structurée
 - Définir les points d'intérêt et créer des liaisons
 - Faire vivre cette entité grâce à des animations
- Calendrier :
 - Lancer une consultation citoyenne : Début 2024
 - Organiser un événement : Printemps 2024
 - Engager la rédaction d'une charte : Automne 2024
 - Mettre en valeur et développer l'accessibilité et les liaisons : 2024 - 2025



3.2 Espace naturel du Mignon : Aménagement du Port

- Principaux objectifs / sous-actions :
 - Animer le Port toute l'année
 - Gérer les flux et la mutabilité des espaces
 - Mettre en valeur des circuits de randonnées
 - Envisager des aménagements reliant le bourg
- Calendrier :
 - Développement des activités culturelles : 2e trim. 2023
 - Émergence de nouvelles activités : 2e trim. 2024
 - Premiers équipements : 2023



Entrée dans la phase opérationnelle

